



**314<sup>e</sup> RÉUNION (RÉGULIÈRE)**

**LE 10 MAI 2025**

**EN LIGNE, SYSTÈME ZOOM**

---

**PRÉSENCES**

**MEMBRES ÉLUS :**

Hinton, Jessica - v-présidente	Truro
deViller, Clyde - ( <i>v-président intérim</i> )	Argyle
Arsenault, Jeff	Halifax
Babin, Denise	Argyle
Burke-Saulnier, Andrea	Clare
Charland, Clermont	Victoria-Cap Breton
Clément-Fraser, Francine	Antigonish
Comeau, Michel	Clare
Haché, Philippe	Inverness
Lavigne, Hélène	Annapolis

**ABSENCES MOTIVÉES :**

Howlett, Katherine	Halifax
Racette, Diane - présidente	Rive-Sud
Samson, Blair	Richmond

**PERSONNEL :**

Collette, Michel	directeur général
Goud, Audrée-Maude	secrétaire corporative
Saulnier, Janine	trésorière

## **Samedi 10 mai 2025**

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL**

Vérification du quorum

À 9 h 00, dans l'absence de la présidente, la vice-présidente ouvre la réunion régulière du Conseil et constate le quorum. Audrée-Maude Goud agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**2. RECONNAISSANCE CULTURELLEMENT RESPECTUEUSE DU TERRITOIRE MI'KMAW**

La vice-présidente fait la lecture de la déclaration de reconnaissance culturellement respectueuse du territoire Mi'kmaw.

### 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

*Philippe Haché, appuyé par Francine Clément-Fraser, propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

### 4. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Andrea Burke-Saulnier se déclare en conflit d'intérêts au point 9.3.1. *Représentant au CG Université Sainte-Anne.*

Philippe Haché se déclare en conflit d'intérêts au point 9.3.1. *Représentant au CG Université Sainte-Anne.*

### 5. NOMMER UNE VICE-PRÉSIDENTE PAR INTÉRIM

#### **Résolution 314-01**

Michel Comeau, appuyé par Andrea Burke-Saulnier, propose de nommer Clyde deViller à titre de vice-président par intérim pour la réunion 314 du Conseil du 10 mai 2025 et jusqu'au retour de la présidente, moment auquel la vice-présidente retrouverait ses fonctions habituelles.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

### 6. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

#### 6.1. Réunion 313 (régulière), École Rose-des-Vents

*Francine Clément-Fraser, appuyée par Philippe Haché, propose d'adopter le procès-verbal de la réunion régulière du 5 avril 2025. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ*

### 7. RÉOLUTIONS EN BLOC

#### 7.1. SUIVI AUX RÉOLUTIONS 313

#### 7.2. CORRESPONDANCE

#### 7.3. CALENDRIER SCOLAIRE 2025-2026

#### 7.4. CONGRÈS 2025

#### 7.5. RAPPORT CONSEIL PROVINCIAL DES MEMBRES (FANE)

**Résolution 314-02**

Jeff Arsenault, appuyé par Denise Babin, propose que le Conseil approuve les résolutions en bloc dans les formes présentées, y compris la réception de l'information fournie dans les rapports et les autres documents inscrits dans les résolutions en bloc.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

**8. MISE À JOUR TRIMESTRIELLE – RÉSULTATS DE DÉPISTAGE EN LITTÉRATIE (M-3)**

M. Marc Deveau, directeur du secteur de l'apprentissage et des services inclusifs, donne la mise à jour trimestrielle sur les résultats de dépistage en littératie pour les élèves de la maternelle à la 3<sup>e</sup> année (M à 3), conformément à la résolution 305-02 du Conseil. La mise à jour présente un portrait des niveaux de développement des élèves M à 3 du mois de mars 2025 et met en lumière les observations clés liées aux habiletés en littératie.

Il est spécifié, étant toujours dans la première année de la mise en œuvre du plan pour la réussite en littératie, qu'il est encore trop tôt pour tirer des conclusions définitives. Cependant, les résultats démontrent des données encourageantes à ce temps.

**9. AFFAIRES DU CONSEIL**

**9.1. ENTENTE CSAP-PETIT VOILIER**

Il y a une précision qu'il y aura un changement à l'Annexe A de l'entente qui précisera l'utilisation du Pavillon jusqu'à la fermeture de celui-ci.

**Résolution 314-03**

Francine Clément-Fraser, appuyée par Philippe Haché, propose que le Conseil accepte l'entente CSAP-Petit Voilier 2024-2026 en modifiant l'annexe A pour que celle-ci spécifie « jusqu'à la fermeture du Pavillon » et que la présidence procède à la signature de ladite entente telle modifiée.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

**9.2. CÉRÉMONIES COLLATION DES DIPLÔMES**

Les représentants du Conseil aux cérémonies de collation des diplômes 2025 sont identifiés. Un suivi sera fait auprès des membres absents.

### 9.3. REPRÉSENTANTS ORGANISMES 2025-2026

#### 9.3.1. CG Université Sainte-Anne

Andrea Burke-Saulnier et Philippe Haché se déclarent en conflit d'intérêts à ce point à l'ordre du jour et quittent la table.

Il y a quorum.

#### **Résolution 314-04**

Francine Clément-Fraser, appuyée par Clyde deViller, propose de nommer Denise Babin à titre de représentante 2025-2026 du Conseil au sein du Conseil des gouverneurs de l'Université Sainte-Anne.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

Andrea Burke-Saulnier et Philippe Haché se rejoignent à la table du Conseil.

#### 9.3.2. CA Fédération nationale des conseils scolaires (FNCSF) et substitut

#### **Résolution 314-05**

Hélène Lavigne, appuyée par Clyde deViller, propose de nommer Diane Racette à titre de représentante 2025-2026 du Conseil et Philippe Haché à titre de substitut 2025-2026 au sein du Conseil d'administration de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF).

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

#### 9.3.3. CD Réseau Immigration francophone de la Nouvelle-Écosse (RIFNÉ)

#### **Résolution 314-06**

Philippe Haché, appuyé par Hélène Lavigne, propose de nommer Andrea Burke-Saulnier à titre de représentante 2025-2026 du Conseil au sein du Comité directeur du Réseau Immigration francophone de la Nouvelle-Écosse (RIFNÉ).

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

### 9.4. CHOIX DU NOM DU CENTRE COMMUNAUTAIRE SUR LA PÉNINSULE

La communauté était conviée à soumettre des suggestions de noms pour le nouveau centre communautaire sur la péninsule d'Halifax. Des 85 soumissions reçues, le comité d'évaluation a présenté cinq noms au Conseil, conformément à la politique 242 du CSAP.

Les membres discutent des cinq noms recommandés par le comité en considérant la communauté scolaire qui sera desservie par ce nouveau Centre communautaire. Après délibération, dans l'effort de sélectionner un nom approprié pour faire le lien entre l'École Mer et Monde et le Centre connexe à cette école, le nom « la Chaloupe » est retenu; ce qui donne lieu à la résolution suivante.

Jeff Arsenault s'abstient de voter lors de la prochaine motion. Conformément à l'article 6.33(b) du Règlement intérieur, on estime qu'il a voté contre la motion.

### **Résolution 314-07**

Andrea Burke-Saulnier, appuyée par Philippe Haché, propose d'adopter le nom « la Chaloupe » pour le centre communautaire sur la péninsule d'Halifax.

**ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES VOIX.**

## 10. RAPPORTS D'ACTIVITÉS

### 10.1. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Le rapport est déposé.

### 10.2. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général souligne quelques points de son rapport.

#### 10.2.1. Rapport annuel du DG - réalisations

Les membres reçoivent le rapport annuel du directeur général sur ses réalisations 2024-2025. Celles-ci qui sont basées sur les cinq grands objectifs adoptés suivants qui proviennent du plan opérationnel découlant du Plan stratégique 2024-2030 :

- + Unicité du CSAP
- + Bien-être
- + Construction identitaire
- + Leadership efficace
- + Pratiques efficaces basées sur des données probantes

### 10.3. RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

Le rapport est déposé.

#### 10.3.1. Mise à jour – Budget proposé / Plan d'affaires

Les membres reçoivent une mise à jour concernant le Budget 2025-2026 et le Plan d'affaires 2025-2026.

La trésorière mentionne que le CSAP n'a pas encore reçu la lettre du ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance confirmant le financement 2025-2026. L'intention est que le Conseil soit en mesure d'adopter son Budget 2025-2026 et son Plan d'affaires 2025-2026 à la réunion du Conseil du 21 juin 2025.

#### 10.4. RAPPORT COMITÉ AD-HOC (REVOIR RECOMMANDATIONS EMOND HARNDEN)

Le président du comité indique que le comité a trois recommandations pour le Conseil; dont l'une est présentée pour adoption à la présente rencontre.

##### **Résolution 314-08**

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme Emond Harnden de diminuer la tenue des réunions la fin de semaine;

CONSIDÉRANT la résolution 295-06 qui prévoit jusqu'à deux réunions régulières en ligne planifiées au Calendrier du Conseil chaque année, à la discrétion de la présidence;

CONSIDÉRANT qu'il serait nécessaire d'augmenter le nombre de réunions régulières en lignes planifiées au Calendrier du Conseil afin de mettre en œuvre la recommandation de la firme Emond Harnden;

Clermont Charland, appuyé par Denise Babin, propose que la limite précédemment établie d'un maximum de deux réunions régulières en ligne par année soit modifiée pour permettre jusqu'à un maximum de trois réunions régulières en ligne planifiées au Calendrier du Conseil par année, à compter de l'année scolaire 2025-2026. La décision de tenir une réunion en ligne demeure à la discrétion de la présidence.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

Conformément au Règlement intérieur, les deux autres recommandations nécessiteront des avis de motions au point 13 de la présente rencontre en raison qu'elles proposent des changements au Règlement intérieur.

## 11. DATES DES RÉUNIONS – AUTOMNE 2025

### **Résolution 314-09**

Francine Clément-Fraser, appuyée par Andrea Burke-Saulnier, propose que le Conseil adopte les dates suivantes pour les rencontres régulières d'automne 2025 du CSAP :

27 septembre 2025 / 8 novembre 2025 / 13 décembre 2025

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

## 12. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES

Les membres font des commentaires et posent des questions qui portent sur les sujets suivants :

- La directive du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance sur les cellulaires dans les écoles;
- Le nouveau poste en Communications et la visibilité du Conseil;
- La construction identitaire;
- Les élections fédérales / les documents pour les candidats.

## 13. AVIS DE MOTION

Philippe Haché fait un avis de motion pour la prochaine réunion régulière du Conseil pour modifier le Règlement intérieur afin de réduire le minimum de réunions régulières à 6 réunions régulières par année.

Philippe Haché fait un avis de motion pour la prochaine réunion régulière du Conseil pour modifier le Règlement intérieur afin de fixer un plafond à la durée des réunions en soirée.

## 14. COMITÉ À HUIS CLOS

*Hélène Lavigne, appuyée par Denise Babin, propose que le Conseil se réunisse à huis clos. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

## 15. FIN DU COMITÉ À HUIS CLOS

*Michel Comeau, appuyé par Francine Clément-Fraser, propose de mettre fin au huis clos et de retourner en assemblée régulière. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

## 16. RAPPORT DU COMITÉ À HUIS CLOS

Le vice-président par intérim indique que le Conseil a reçu de l'information sur les cas personnels 2025-09P et 2025-10P et les cas confidentiels 2025-07, 2025-08, et 2024-11.

### **Résolution 314-10**

Michel Comeau, appuyé par Philippe Haché, propose que la présidence procède à la signature de la convention collective CSFP (CUPE), section locale 2272, du 1<sup>er</sup> avril 2024 au 31 mars 2026.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

## 17. PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

La prochaine réunion régulière est prévue le 21 juin 2025, au Siège social.

## 18. LEVÉE DE LA SÉANCE

*À 12 h 15, les points à l'ordre du jour ayant été traités, Philippe Haché propose de lever la séance.*

---

Jessica Hinton, présidente par intérim

---

Audrée-Maude Goud, secrétaire corporative